

## Comment ça fonctionne ?



### **Dois-je trouver moi-même un employeur ?**

Des accompagnateurs C.E.F.A. sont à ta disposition pour t'aider à rechercher l'employeur indispensable à ta formation lors de journées de recherche active d'emploi.

### **Combien est-ce que je vais gagner ?**

Tes indemnités vont dépendre de ton contrat, de ton âge et de l'année de formation dans laquelle tu te trouves.

### **Et les vacances ?**

A l'instar de tout travailleur, tu bénéficies de 4 semaines de vacances par an.

### **Mes parents conserveront-ils le droit aux allocations familiales ?**

Oui, jusqu'au 31 août de l'année civile au cours de laquelle tu atteins tes 18 ans.

Après, cela dépend de tes revenus.

Cette formation reçoit le soutien de



**FONDS SOCIAL  
EUROPEEN**



**RÉGION WALLONNE**



**Cette formation est dispensée à**

**Rue des Fossés 22**

**6760 VIRTON**

☎ **063 60 83 10**

☎ **063 60 83 15**

✉ **cefa.sudlux@skynet.be**

**Rue del'Institut, 15**

**6780 DIFFERT-MESSANCY**

☎ **063 23 44 51**

✉ **cefa.sudluxdiffert@skynet.be**

**Article  
45**



Enseignement secondaire  
en alternance

## AUXILIAIRE DE MAGASIN



☎ **063 60 83 10 (Virton)**

**063 23 44 51 (Differt-  
Mesancy)**

# AUXILIAIRE DE MAGASIN



## Le métier

La fonction d'auxiliaire de magasin recouvre une série de postes de travail assez différents des uns des autres, tant dans le commerce de détail que dans la distribution concentrée, mais présentant deux caractéristiques communes : la manutention d'une part, le caractère standardisé et répétitif des activités d'autre part.

Grosso modo, l'auxiliaire de magasin prend en charge différents services : le réassort, la caisse, le rangement des stocks, le premier accueil de la clientèle, l'aide à la présentation de marchandises, la propreté de la surface de vente, etc.

L'auxiliaire de magasin travaille sous la responsabilité d'un manager département caisse, d'un responsable logistique ou d'un chef de rayon dans la grande distribution, d'un directeur de magasin dans le commerce de détail.

## La formation

Une année de formation en alternance comprend au minimum 1200 heures de formation dont 600 périodes de formation en C.E.F.A. et obligatoirement 600 heures de formation en entreprise sous contrats et conventions.

### Une formation professionnelle allée à une formation générale et humaniste

Au C.E.F.A.,

- ☞ 7 périodes de formation générale
- ☞ 8 périodes de formation technique

En entreprise,

- ☞ Tu signes une convention d'insertion socioprofessionnelle ou un contrat à raison de 24 heures par semaine.
- ☞ Tu respectes un programme de formation négocié.
- ☞ Un accompagnateur assure le suivi de ta formation et l'interface avec ta formation en C.E.F.A.
- ☞ Tu perçois des indemnités de formation.

### Une formation qualifiante

☞ Tu obtiens  
un certificat de qualification spécifique

☞ Tu acquiers  
de l'expérience professionnelle

☞ Tu deviens

### Auxiliaire de magasin

☞ Tu peux aussi poursuivre ton parcours de formation

Vendeur/vendeuse